





## **Introduction et objectifs de la réunion**

La première réunion du Groupe de coordination de l'Approche écosystémique (EcAp) a convenu d'une feuille de route sur les activités à entreprendre par le PAM en vertu du processus EcAp au cours du présent exercice biennal. La réunion a également décidé de mettre en place trois Groupes de correspondance sur le Bon état écologique (BEE) et les cibles, la surveillance et l'Analyse économique et sociale dans le cadre du processus de mise en œuvre de l'EcAp dans la Méditerranée et afin de soutenir le Groupe de coordination EcAp.

Le Groupe de correspondance sur le BEE et les cibles sera composé d'experts nationaux nommés par les Parties contractantes et sera coordonné par les composantes du PAM/PNUE et l'Unité de coordination. Son travail sera d'assurer une couverture efficace, des discussions en profondeur et une analyse de tous les Objectifs écologiques (OE) et sera composé de trois groupes sectoriels : 1) les OE liés à la pollution et aux déchets (OE 5,9,10 et 11), 2) les OE liés à la biodiversité et à la pêche (OE 1, 2, 3, 4 et 6) et 3) les OE liés à la GIZC et aux conditions hydrologiques (OE 7 et 8). Les résultats attendus du groupe sont la définition de la méthodologie pour les cibles méditerranéennes ainsi que l'identification de BEE et de cibles au moyen d'un processus participatif impliquant les parties contractantes, les parties prenantes et les composantes PAM, qui une fois acceptés par le Groupe de coordination seront soumis à la CdP 18.

Au cours de la première réunion, il doit discuter des méthodologies et des approches afin d'établir des cibles relatives à l'état (en tant qu'éléments qualitatifs et quantitatifs de la détermination du BEE), examiner les cibles existantes pertinentes et les méthodologies sous-jacentes et déterminer si elles conviennent pour une utilisation dans le contexte de la Convention de Barcelone, et prendre des mesures initiales afin d'identifier un projet de liste de cibles et de BEE correspondant.

Cette première réunion du Groupe de correspondance sur le BEE et les cibles – Groupe sectoriel sur la pollution et les déchets se déroulera les 29 et 30 octobre 2012 à Sarajevo, Bosnie-Herzégovine. Son ordre du jour sera le suivant.

### **JOUR 1: lundi 29 octobre 2012**

L'inscription des participants se déroulera à partir de 8h45 et les délégués sont priés de se trouver dans la salle de conférence 15 minutes avant le début de la session.

#### **Ordre du jour :**

#### **Point 1 de l'OdJ.      Discours de bienvenue et ouverture de la réunion, adoption de l'Ordre du jour (9h30-9h45)**

La réunion sera ouverte par la Secrétaire exécutive de la Convention de Barcelone et coordonnatrice du PAM/PNUE, Mme Maria Luisa Silva Mejias. Les règles et procédures pour les réunions et les conférences des Parties contractantes à la Convention pour la protection de l'environnement marin et des zones côtières de la Méditerranée et ses protocoles s'appliqueront *mutatis mutandis* à la présente réunion (UNEP/IG.43/6, annexe XI). L'Ordre du jour provisoire (UNEP(DEPI)MED WG.372/1) annoté dans le présent document (UNEP(DEPI) WG.372/2) sera examiné, modifié si nécessaire et adopté par la réunion.

Un service d'interprétation simultanée en anglais et en français sera offert au cours de la réunion.

Il est attendu que la réunion adopte une liste de Conclusions et recommandations.

**Point 2 de l'OdJ. Introduction au programme de la réunion, organisation des journées (9h45-10h00)**

Le déroulement de la réunion sera présenté par les responsables du MED POL.

**Point 3 de l'OdJ. Présentation introductive (10h00 – 11h30)**

Le Secrétariat fournira des informations sur le processus de mise en œuvre de la feuille de route de l'Approche écosystémique et les résultats escomptés durant et après l'exercice biennal.

*Document de travail: UNEP(DEPI) WG.372/3 «Approches pour la définition du BEE et la définition de cibles pour les Objectifs Ecologiques liés à la pollution dans le cadre de l'approche écosystémique. -(OE5: Eutrophisation, OE9: Contaminants, OE10: Détritus marins, OE11: bruit)*

Les responsables du MED POL présenteront :

- Des approches pour la définition du BEE et l'établissement de cibles pour les Objectifs écologiques liés à la « pollution » dans le cadre de l'Approche écosystémique (OE5 : Eutrophisation, OE9 : Contaminants, OE10 : Déchets marins, OE11 : Bruit).
- Les cibles existantes et les Normes de qualité environnementale dans la Méditerranée en ce qui concerne la pollution.

*Document d'information: UNEP(DEPI) WG.372/Inf.3 «Cibles existantes et normes de Qualité Environnementale concernant la pollution dans le cadre du Programme MED POL du PAM/PNUE»*

**Point 4 de l'OdJ Plénière – Discussions (11h30 – 12h30 & 14h00-17h00)**

Cette session vise à :

- Discuter des méthodologies et approches pour l'établissement de cibles relatives à l'état (en tant qu'éléments qualitatifs et quantitatifs de la détermination du BEE)
- Examiner les cibles existantes pertinentes et les méthodologies sous-jacentes et déterminer si elles conviennent pour une utilisation dans le contexte de la Convention de Barcelone
- Identifier un projet de liste de cibles et de BEE correspondant.

Sur 4 thèmes :

1. Eutrophisation
2. Contaminants
3. Détritus
4. Bruit

**JOUR 2: mardi 30 octobre 2012**

**Point 4 de l'OdJ. Plénière –Discussions (09h30 – 10h30) (suite)**

**Point 5 de l'OdJ Plénière – Présentation des résultats (10h45 – 12h30)**

Le Secrétariat présentera les résultats des sessions de discussion.

**Point 6 de l'OdJ. Adoption des résultats, recommandations et conclusions (14h00-16h30)**

La réunion examinera, modifiera si nécessaire et adoptera les résultats, recommandations et conclusions issus des sessions de discussion et présentés par le Secrétariat.

Le rapport de la réunion sera préparé par le Secrétariat ultérieurement et diffusé à tous les participants pour examen et modifications, si nécessaire, afin d'être adopté.

**Point 7 de l'OdJ. Identification d'une perspective d'avenir et clôture de la réunion (16h30: 17h00)**

Les étapes suivantes du processus seront convenues et la réunion s'achèvera à 18h00 le mardi 30 octobre.

**Note:**

*Pauses café : 10h30-10h45 et 15h45-16h00*

*Pauses déjeuner : 12h30-14h00*

## Projet d'emploi du temps

|  |  |  |
|--|--|--|
| <b>Lundi 29 octobre 2012</b>             |  |  |
| <b>09h30-09h45</b>                       | 1. Discours de bienvenue et ouverture de la réunion, adoption de l'Ordre du jour | <b>Document(s) de travail</b><br>UNEP(DEPI)/MED<br>WG.372/1 & WG.372/2   |
| <b>09h45-10h00</b>                       | 2. Introduction au programme de la réunion, organisation des journées            | <b>Document(s) de travail</b><br>UNEP/(DEPI)/MED<br>WG.372/2             |
| <b>10h00 – 11h30</b>                     | 3. Présentation introductive   | <b>Document(s) de travail</b><br>UNEP/(DEPI)/MED<br>WG.372/3 & 372/Inf.3 |
| <b>11h30 – 12h30 &amp; 14h00 – 17h00</b> | 4. Plénière – Discussions  | <b>Document(s) de travail</b><br>UNEP/(DEPI)/MED<br>WG.372/3 & 372/Inf.3 |
| <b>17h00</b>                             | Fin de la journée  |  |
| <b>Mardi 30 octobre 2012</b>             |  |  |
| <b>09h30 – 10h30</b>                     | 4. Plénière –Discussions (suite)   | <b>Document(s) de travail</b><br>UNEP/(DEPI)/MED<br>WG.372/3 & 372/Inf.3 |
| <b>10h45 – 12h30</b>                     | 5. Plénière – Présentation des résultats   | <b>Document(s) de travail</b><br>UNEP/(DEPI)/MED<br>WG.372/3 & 372/Inf.3 |
| <b>14h00-16h30</b>                       | 6. Adoption des résultats, recommandations et conclusions                        |  |
| <b>16h30 – 17h00</b>                     | 7. Identification d'une perspective d'avenir et clôture de la réunion            |  |